Le Petit Liseron

A.G. 2012

n° 5 /2012

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

A.F.F.O.

Samedi 19 janvier : Échanges naturalistes, atelier de détermination
Rendez-vous: 14h 30, Maison pour Tous, place du Tribunal, Mortagne au Perche
Sortie animée par : François Radigue

Dimanche 10 février : Les conifères de la ville et de… la forêt
Rendez-vous : 14h 30, parking du Lycée Jean Monnet, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 24 février : Échanges naturalistes, atelier de détermination
Rendez-vous : 14h 30, Maison pour Tous, place du Tribunal, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 10 mars : Reconnaître les oiseaux par leurs chants
Rendez-vous : 14h 30, Maison pour Tous, place du Tribunal, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 17 mars : les oiseaux
Rendez-vous : 9h, Chapelle de Saint-Barthélémy à Saint-Germain-du-Corbéis
Sortie animée par : Jacques Bellanger

FESTIVAL CINÉ ENVIRONNEMENT

Nous ne serions trop vous conseiller de participer à ce festival de très grande qualité, organisé depuis de nombreuses années par les étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Sées. Cette manifestation a pour objectif d'éveiller les consciences aux problématiques environnementales, sociales et économiques. Le festival accueille tout type de public (Scolaire, étudiant, grand public, ...), car il y existe une réelle envie d'ouvrir le monde du cinéma à l'ensemble des citoyens. Projections, débats, animations, expositions sont au programme de chaque séance. 4 films par jour pendant 4 jours : un véritable marathon pendant lequel chacun peut faire son propre programme (nulle obligation d'assister à toutes les projections !). Des débats toujours passionnants avec des intervenants de grande qualité sont organisés après les séances. Alors dès maintenant réservez ces dates sur votre agenda et venez rejoindre le cinéma Le Rex à Sées pour apprendre et parler d'environnement :

du mardi 26 au vendredi 29 mars 2013 à Sées

L'AFFO, comme les années précédentes, participe activement au festival Ciné Environnement et soutient cette manifestation.

J'ai le plaisir de vous inviter, conformément aux statuts de l'association, à participer à notre traditionnelle assemblée générale ordinaire. Cette année, elle se déroulera à Argentan le samedi 26 janvier 2013. Merci d'y participer en nombre.

CONVOCATION

32ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AFFO
le samedi 26 janvier 2013 de 14 h 00 à 18 h 00
Salle Guy de Maupassant - 12, Rue des Flandres
ARGENTAN (61)

Ordre du jour :

14 h 00 : Accueil, vérification et distribution des pouvoirs, bulletins de vote et documents de travail
14 h 30 : Rapport moral et d'activité (en images) par Serge Lesur, Président.
14 h 45 : Rapport financier – Compte de résultats et bilan par Thibaut Huet, trésorier.
15 h 00 : Discussion sur les trois rapports – vote des rapports.
15 h 10 : Échange avec les élus présents, les administrateurs et les adhérents.
15 h 30 : Élections au Conseil d'Administration.
15 h 40 : Pause et verre de l'amitié.
16 h 00 : Présentation des actions et missions du Conservatoire Botanique National de Brest par Catherine Zambettakis, Déléguée régionale Basse-Normandie.
16 h 20 : Présentation du projet d'atlas botanique de l'Orne par Catherine Zambettakis et Thomas Bousquet du CBN antenne de Basse-Normandie.
16 h 45 : Echange et questions sur ce projet.
17 h 15 : Actions, orientations et programmation 2013 - Budget prévisionnel 2013 – Montant des cotisations 2014 -
17 h 50 : Clôture de l'assemblée générale

Le matin de l'assemblée générale, nous visiterons un site géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie et la Ville d'Argentan. Il s'agira des rives de l'Orne et des prairies humides qui s'étendent en amont d'Argentan et jusqu'au centre ville. Rendez-vous parking du Quai des Arts, Rue de la Feuille (à proximité immédiate de la gare SNCF) à 10 h précises.
Pour la matinée : Inscription obligatoire auprès d'Estelle (par mail affo@wanadoo.fr ou téléphone au 02.33.26.26.62).

Pour les personnes participant à la totalité de la journée, n'oubliez pas d'apporter votre pique-nique (on pourra le prendre au chaud et au sec !).

L'assemblée Générale est un moment privilégié dans la vie associative, mais c'est aussi un moment très important dans le fonctionnement de l'association. **Votre présence est indispensable**. Si, toutefois, vous ne pouvez être des nôtres, **n'oubliez surtout pas de renvoyer dès aujourd'hui votre (ou vos) pouvoir(s)**. Nous ne pouvons pas nous permettre de ré-organiser une deuxième AG si le quorum n'était pas atteint ! Dans l'attente et le plaisir de vous retrouver, merci de votre engagement associatif.

Le président, Serge LESUR

Noces florales

Par Michel Provost

Pollinisation croisée ou allogamie

Il s'agit du cas le plus général dans lequel normalement et même, le plus souvent inéluctablement, le pistil d'une fleur ne peut être pollinisé que par le produit des étamines d'une autre fleur.
Quelques remarques :

- cela suppose donc qu'il y ait transfert de pollen d'une fleur vers une autre et donc intervention d'un transporteur (eau, vent, animaux…) ainsi que des adaptations « judicieuses » inhérentes.
- toutefois, une pollinisation croisée n'implique pas automatiquement une fécondation croisée car les deux fleurs protagonistes peuvent très bien appartenir au même individu, ceci même dans le cas de fleurs unisexuées chez une plante monoïque. Il convient donc de distinguer **pollinisation croisée**, dont nous parlerons ici, et **fécondation croisée**, c'est-à-dire fusion de deux génomes différents, provenant d'individus différents, mais là nous manquons d'informations sur la plupart des exemples.
- certes, on sait que souvent des inhibiteurs chimiques empêchent la germination du pollen sur les pistils de la même plante mais ce n'est pas toujours le cas et le phénomène n'est pas connu pour chaque espèce… Les embryons homozygotes (issus d'une autofécondation) et les hétérozygotes (issus de gamètes provenant d'individus différents) vivront de toute façon leur vie dans la population, les éventuels « tarés » disparaissant tôt ou tard.
- à part pour certains exemples particulièrement étudiés de ce point de vue, il n'y aura de certitude de fécondation croisée que chez les espèces présentant des individus unisexués : les espèces dioïques !

Illustrant en partie ces propos, voyons le cas de la **pariétaire** (*Parietaria diffusa* -Urticacées), une plante assez banale sur nos vieux murs, situation d'où elle tire son nom. Monoïque, elle présente des fleurs mâles et des fleurs femelles en petits glomérules axillaires. Les étamines sont maintenues repliées à l'intérieur du bouton floral dont l'éclosion libère quatre petites catapultes à pollen qui arrosent tout l'environnement y compris les fleurs femelles. Il s'agit donc d'une pollinisation croisée mais, en réalité, d'autofécondation, par ailleurs efficace au vu du nombre d'akènes qui se développent sur la plante. On a là une très belle adaptation à la dissémination du pollen mais de peu d'intérêt puisqu'elle conduit le plus souvent à l'autofécondation. Toutefois, sur le même vieux mur, un grand vent peut emporter du pollen sur un autre individu de pariétaire. Par hasard et bien qu'il n'y ait rien pour l'attirer, un insecte peut se poser, déclencher le phénomène, repartir couvert de pollen et se poser sur une pariétaire voisine. Tout est possible….

Le même mécanisme d'étamines catapultes se retrouve chez de nombreuses autres Urticacées et particulièrement chez les orties. Même configuration chez les orties brûlantes et à pilules (*Urtica urens* et *U. pilulifera*) qui sont monoïques, alors que chez la grande ortie dioïque (*U. dioica*) il y aura inéluctablement fécondation croisée grâce à la complicité du vent.

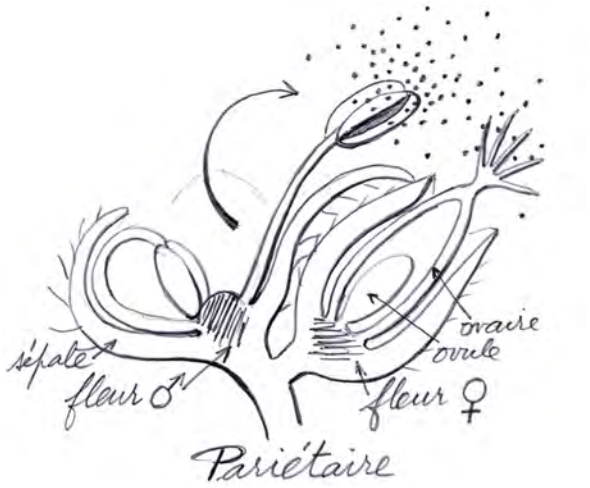

Allogamie par la pesanteur

Cela peut se produire chez un certain nombre d'arbres normalement anémophiles. Par exemple dans un vieux chêne dont le houppier peut atteindre 20 à 25 mètres de hauteur et présente des fleurs mâles et des fleurs femelles à tous les étages. Notons que cela se réalisera dans une proportion très faible par rapport au travail habituel du vent.

Ce sera peut-être plus régulier dans le cas de certaines herbes monoïques telles que *Carex, Typha, Sparganium,*

Sagittaria, chez lesquelles, et cela semble être une règle générale, les fleurs mâles se situent au-dessus des fleurs femelles. La chose semble donc mécaniquement possible et même favorisée. Toutefois, dans de telles inflorescences les fleurs femelles sont mûres avant les fleurs mâles et se trouvent généralement déjà fécondées avant que les fleurs mâles de la même plante libèrent leur pollen. C'est le décalage de développement entre différents individus qui permettra la fécondation croisée mais alors avec intervention d'un vecteur qui sera le vent dans ces exemples.

Allogamie par l'eau : hydrogamie

Là, le transport du pollen d'une fleur à l'autre se trouve assuré par l'eau. Le processus est assez rare et ne concerne évidemment que des plantes aquatiques et, semble-t-il, en Europe, presqu'exclusivement des Monocotylédones par ailleurs le plus souvent à fleurs unisexuées.

Il convient de distinguer deux cas :

1- Le pollen est mouillable, émis par des fleurs immergées, avec généralement une forme allongée, filamenteuse (longueur de 0,2 à 0,5 mm) favorable à un « accrochage », avec une exine* réduite et un cytoplasme chargé en lipides. Il flotte entre deux eaux et voyage au gré des courants. Les fleurs femelles sont également submergées.

Chez les **naïades** (*Najas* – Najadacées – dans les eaux douces), chez les **zostères** et **posidonies** (*Zostera, Posidonia* – Zostéracées – marines), les étamines s'ouvrent sous l'eau.

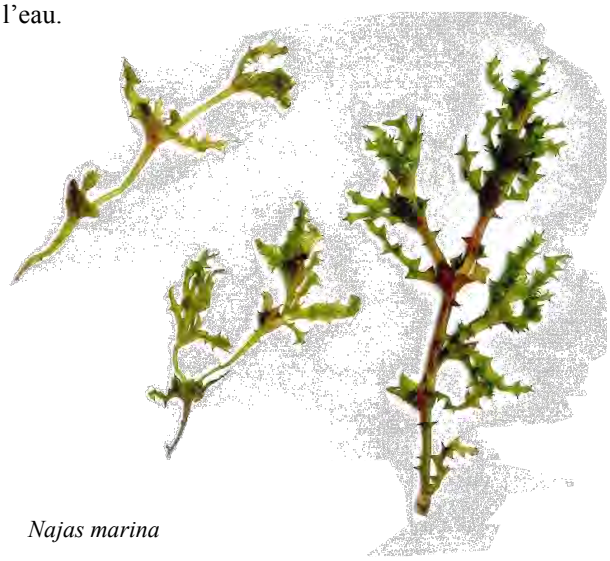

Najas marina

Chez les **cératophylles** (*Ceratophyllum* – Cératophyllacées – eaux douces ou un peu saumâtres), les étamines se détachent, montent à la surface où elles éclatent pour libérer le pollen qui tombe dans l'eau, s'y enfonce et y circulera au gré des courants.

2 – Le pollen est non mouillable, émis par des fleurs aériennes, avec une forme plus ou moins sphérique, avec une exine* épaisse et une intine* lipidique, imperméable. Il flotte à la surface de l'eau où les courants, et éventuellement le vent, le poussent vers les stigmates des fleurs femelles situées au ras de l'eau.

C'est le cas des **ruppies** , dont la fameuse « ruppie de sansonnet »… (*Ruppia* – Ruppiacées – des eaux saumâtres) et des **élodées** (*Elodea* – Hydrocharitacées – en eau douce) dont la célèbre élodée du Canada, largement naturalisée en Europe. Elle est apparue en 1836 en Irlande, peut-être apportée par un bateau. Déjà, en 1842, elle avait envahi la Grande-Bretagne et depuis, toute l'Europe en est infestée, au point que parfois elle entrave par sa masse la navigation dans certains canaux. Une remarque s'impose : la plante est dioïque or il semble bien que seuls des pieds femelles existent en Europe, d'où l'absence de reproduction sexuée et donc de graines. C'est essentiellement grâce à ses hibernacles (bourgeons axillaires gorgés de réserves, survivant à la plante en hiver et capables au printemps de produire un nouvel individu, sachant que 2 cm de tige d'élodée peuvent fournir une douzaine d'hibernacles…) et à sa facilité à bouturer, avec la complicité des oiseaux d'eau (canards surtout), qu'elle a pu envahir rapidement tout le continent.

Chez les **potamots** (*Potamogeton* – Potamogétonacées – surtout eaux douces), en dehors de situations exceptionnelles (montée brutale des eaux…), les inflorescences dépassent largement l'eau et le vecteur principal est le vent.

Les cas de la **vallisnérie** et de la **morène** (*Vallisneria spiralis* et *Hydrocharis morsus-ranae* - Hydrocharitacées)

La **vallisnérie** est une herbe aquatique, normalement immergée, des eaux douces, stagnantes ou faiblement courantes. Assez rare en Europe, elle manque dans les pays nordiques. En Normandie elle est connue dans la Seine (*in* L. Corbière, vers 1890 ; récemment retrouvée par Peter Stalleger). Je l'ai personnellement rencontrée vers 1970, dans la Maine, tout près de son confluent avec la Loire.

Elle se présente comme un bouquet de feuilles longuement rubanées (jusqu'à 1 m, en fonction de la profondeur), finement denticulées au sommet (très bon critère pour la distinguer des feuilles submergées de la sagittaire). Elle forme souvent des populations de plusieurs mètres carrés grâce à une multiplication végétative intense par stolon.

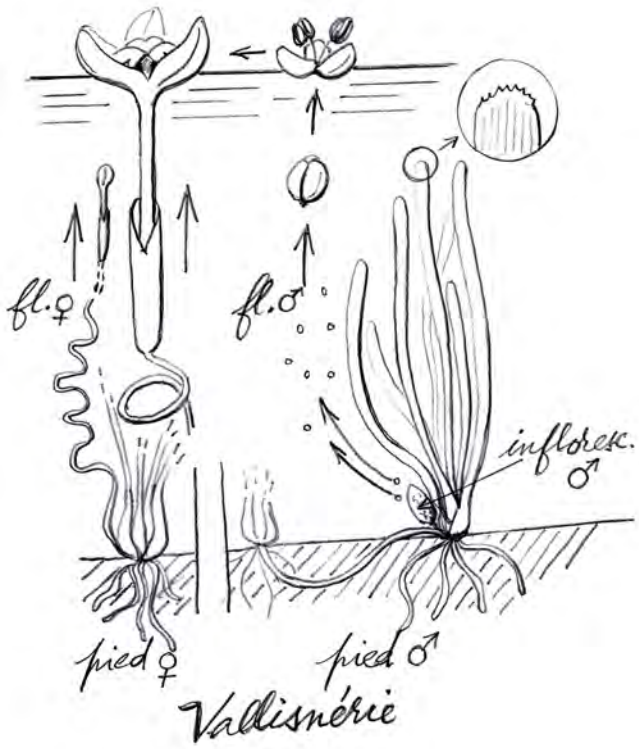

Elle est dioïque. Les fleurs mâles (0,3 mm de diamètre en boutons), nombreuses, participent à une petite inflorescence rameuse, enfermée dans une spathe membraneuse, issue du collet. Les fleurs femelles sont solitaires, 1 – 3 par pied, portées chacune par un pédicelle spiralé, capable, une fois déroulé, de dépasser le mètre de longueur.

À maturité, les fleurs femelles affleurent la surface de l'eau cependant que la spathe de l'inflorescence mâle se déchire. Les fleurs mâles se détachent en autant de petites sphères closes enfermant une minuscule bulle d'air qui leur permet d'atteindre la surface de l'eau. Là, elles s'épanouissent en fragiles radeaux formés par les trois tépales étalés et non mouillables. Poussées par les courants ou le vent, les fleurs mâles naviguent au hasard jusqu'à entrer en contact avec une fleur femelle, y basculer et déposer directement leur pollen sur l'un des trois stigmates bilobés. La fleur femelle se transforme alors en fruit, lequel se trouve ramené au fond de l'eau par la rétractation de son pédicelle.

Il y a donc pollinisation aérienne directe mais qui ne peut se réaliser sans eau.

La **morène** (ou mors – de – grenouille) n'est pas très rare en Normandie sur les mares et surtout dans les fossés et canaux de nos grands marais où elle flotte librement. Ceci tant que les eaux restent hautes car à l'étiage les racines entrent en contact avec le fond et y ancrent la plante. Montrant bien cette liberté, j'ai pu observer un jour un rassemblement de nombreux individus à un bout d'un fossé et le lendemain à l'autre extrémité, le vent ayant tourné dans la nuit.

La plante étant dioïque, ces attroupements se montrent très intéressants pour la reproduction en mélangeant des exemplaires des deux sexes. C'est le vent qui transportera le pollen vers les fleurs femelles voisines mais là encore, nécessité du milieu aquatique au départ de l'histoire.

Ces deux exemples participent de plus à une évolution peu remarquée bien que très remarquable. Chez les Mousses et les Fougères, les spermatozoïdes sont libres, flagellés, nageurs et ce sont eux qui se déplacent dans l'eau pour rejoindre les gamètes femelles. Chez la quasi-totalité des plantes à fleurs, les spermatozoïdes, immobiles, se trouvent transportés passivement à l'intérieur des grains de pollen (= prothalles très simplifiés) et ce sont ces derniers qui assurent le voyage vers les organes femelles. Chez la vallisnérie, c'est la fleur mâle qui se déplace et chez la morène, c'est finalement la plante entière qui assure le rapprochement nécessaire… ce qui est la règle générale chez la plupart des animaux terrestres, dont l'espèce humaine…. Il y a bien une belle unité dans le monde vivant !

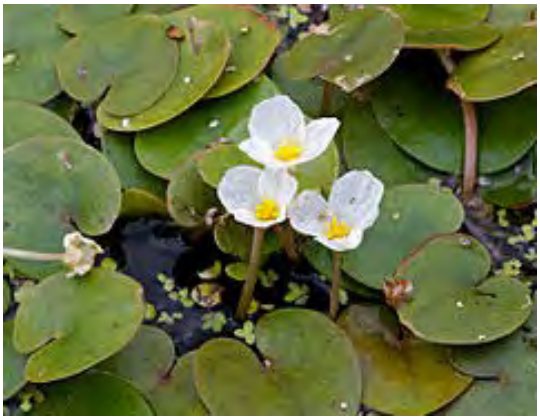

Hydrocharis morsus-ranae

***Nota** *: l'enveloppe du grain de pollen comporte deux couches bien distinctes : l'une, l'**exine**, externe, résistante - pouvant se conserver durant des millénaires, dans la tourbe par exemple - ornementée, perforée, l'autre, l'**intine**, mince, plastique, à l'origine du tube pollinique après sa sortie par une des apertures (= pores germinatifs).*

Appel à candidature pour le Conseil d'administration

Un tiers des administrateurs, conformément aux statuts de l'association, est à renouveler cette année. D'autres administrateurs, pour des raisons personnelles ou professionnelles, quittent le CA. Ainsi, des postes d'administrateurs seront vacants lors de la prochaine assemblée générale. Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, nous avons besoin de sang neuf. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre et à poser votre candidature dès maintenant. Pour cela, rien de plus simple : envoyez un message à president-affo@orange.fr le plus tôt possible, adresse à laquelle vous pouvez également demander toute information, précision ou tout renseignement concernant le rôle des administrateurs de l'AFFO, la fréquence et le lieu des réunions (4 par an), etc. . Si vous souhaitez rejoindre les administrateurs de l'AFFO sans pour cela devenir administrateur, pour donner un coup de main ponctuel, pour rejoindre un groupe de travail sur un sujet qui vous passionne, prenez également contact avec nous : nous pourrons en parler. Merci d'avance pour votre participation et votre implication.

Le président, Serge Lesur

Rapport moral 2012

Par Serge Lesur

Et revient le temps de l'hiver, du changement d'année ... et revient le temps de faire le bilan d'une nouvelle mandature qui s'achève. Exercice obligatoire, rituel mais pas forcément rédhibitoire. De nouveau la page blanche avant de débuter le rapport « moral » de l'association. Toujours un peu angoissant quand-même.

Les années se suivent ...

Les années se suivent … pourtant se ressemblent-elles ? Vu de « l'extérieur » peut-être trouve-t-on des similitudes. Vu de « l'intérieur » c'est sensiblement différent.

Il ne s'agit pas de reprendre ici tout ce qui a été réalisé au sein de l'association en cette 32ème année d'existence : notre secrétaire, secondé par Estelle et Cédric nos deux salariés, s'y est fort bien attelé et ce bilan est éloquent ! Ainsi, quiconque voit le « travail » réalisé par les bénévoles et les salariés de l'association peut se dire que c'est une association qui tourne bien, qui fonctionne de façon optimale, qui rayonne… et, ainsi, les années se suivent et se ressemblent. Beaucoup de réunions, d'actions, de réalisations, d'interventions, de sorties-nature (plus que d'habitude même), de prospections naturalistes, de présence dans les foires et salons. Bref, un bilan plus que positif.

Lorsque l'on regarde l'évolution de notre environnement et le regard que les élus, les décideurs économiques portent sur la protection de la nature, l'analyse est bien différente. Il faut toujours se battre pour essayer de gagner quelques miettes, faire de minuscules progrès et encore, lorsque l'on arrive à faire progresser notre cause ! Nous aurions pu croire qu'avec les grandes déclarations faites d'un bord ou de l'autre, le constat accablant réalisé par les scientifiques et les associations spécialisées, les alertes réalisées ici ou là, le problème était clairement exposé et l'opinion des responsables définitivement gagnée. Que nenni ! Un petit pas en avant, trois grands pas en arrière ! Les exemples dans le pays ne manquent pas, dans le département non plus : la gestion des déchets, les énergies renouvelables, le transport routier, l'extraction des matières premières, j'en passe et des meilleures, dans l'Orne les exemples se multiplient (nous en avons déjà parlé au fil de l'année) et montrent que non seulement nous ne progressons plus vers une meilleure prise en compte de l'environnement mais que, le plus souvent, nous régressons. À quoi servent donc les associations comme les nôtres ?

… les charges s'accumulent …

Pour continuer de réaliser ce « travail », nous ne pouvons guère bénéficier de changement. Là, les années se suivent … et se ressemblent. Le renouvellement des administrateurs se fait toujours au « compte-gouttes ». Certes, cela montre que l'on se sent bien au sein de l'association, ce qui est toujours une très bonne note et nous ne nous en plaindrons pas, bien au contraire. Mais cette « quiétude » ne devrait elle pas faire des envieux ? Ne devrait-elle pas susciter de nouvelles arrivées ? Ce manque de renouvellement influe sur le fonctionnement du bureau, issu directement, rappelons-le, du conseil d'administration. Peu de renouvellement du conseil d'administration et pas de renouvellement du tout au bureau ! Le problème, même s'il apparaît comme « mineur » pour l'extérieur, est majeur pour ceux qui vivent l'association « de l'intérieur ». En effet, un renouvellement apporte du sang neuf, des idées nouvelles, de l'énergie, de l'envie. Sans celui-ci, les membres du bureau se lassent, fatiguent, se découragent surtout lorsque les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances du travail fourni. Bien entendu, l'ambiance au sein du bureau est toujours très bonne, voire excellente, les réunions sont toujours conviviales, ce qui facilite quand même un peu les choses et rend les échecs moins lourds à porter. Mais tout ceci vient s'accumuler avec les difficultés que chacun rencontre dans sa vie familiale ou professionnelle. L'ensemble devient alors bien lourd. Les aides extérieures (morales, matérielles, financières …) que l'on espère n'arrivent pas … et, de plus, nous sommes parfois attaqués ! Certaines « affaires » récentes nous le montrent : cela nous désespère.

… l'élastique se tend …

Le changement des règles du jeu concernant tant le renouvellement de « l'agrément pour la protection de la nature » que la « demande d'habilitation pour participer au débat public sur l'environnement » modifie aussi leurs conséquences. En effet, devant les nouvelles conditions d'obtention de l'agrément et de l'habilitation et la taille des deux dossiers à remplir (!), il semblerait que, seules, deux associations dans le département de l'Orne soient passées sous les fourches caudines de l'Administration ! Le futur ne s'annonce donc pas très rose. En effet, désormais lorsqu'une nouvelle commission se crée, l'administration se tourne systématiquement vers l'AFFO pour que l'on y nomme, au moins, deux représentants (un titulaire et un suppléant) pour y défendre les intérêts de la nature et de l'environnement, les associations devant être agrées pour siéger. Et si l'on ne répond pas (pour des raisons valables : un peu - ou complètement - hors du champ de compétence de l'association, manque de volontaires ou de disponibilité, manque de compétences techniques, …) favorablement à la demande ? Pas de problème; l'Administration a pensé à tout : elle désigne automatiquement le président comme titulaire et le trésorier comme suppléant ! C'est simple, efficace, direct, il suffisait juste d'y penser ! À ce jour, l'association est présente dans plus de trente commissions départementales ou locales (plus de 60 représentants ! Parfois, bien sûr, il y a des « cumulards » qui siègent dans plusieurs commissions). Ceci n'empêche pas les réunions multi-

ples, les forums, débats, colloques, etc. où les bénévoles de l'association sont conviés. Ah oui, parce que j'ai oublié de vous préciser : nous sommes bénévoles ! Ben oui ! Donc pour assister à ces réunions il faut que les volontaires prennent un jour de repos (congé, RTT, disponibilité, que sais-je encore …). Alors quand une réunion est programmée à une date, reportée parce qu'il y a un problème, puis annulée (sans même être prévenus ! Eh oui çà arrive !) avant d'être remise à une date ultérieure, cela finit par énerver. L'élastique est proche de la rupture et les membres de l'association proches de la crise de nerfs. Ceci devient le quotidien de l'association.

… avant de casser ?

Devant cette situation, qui peut tenir encore longtemps ? Il faut une certaine abnégation et un engagement non moins certain pour continuer. Chacun a pu récemment lire ce titre dans un journal de diffusion nationale « **Les associations écolos, espèce menacée** »[1]. Il faut dire qu'à force de charger la barque ... elle finit par couler. Lorsque nous attaquons un arrêté devant la justice, et que cette dernière nous donne raison, ce n'est pas vers nous qu'il faut lancer des flèches acérées, flèches lancées tant par les élus que les entreprises voire même le grand public ! Les tribunaux ne font qu'appliquer les lois soumises par les gouvernements, votées par nos députés et que l'administration se devrait de faire appliquer. Nous ne faisons que faire dire le Droit ! Est-ce à nous de le faire ? Mais si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Les représailles, ne tardent alors pas : menaces (y compris sur les personnes physiques, membres de l'association), suppressions de subventions, mise au pilori. Un autre exemple que le nôtre est décrit dans l'article du canard enchaîné et une responsable associative y déclare : « *Mais j'essuie des menaces tous les jours. Le maire m'a même agressée physiquement.* » Sans commentaire !

L'AFFO n'est pas la seule dans ce cas et nous sommes nombreux à être confrontés à cette problématique. L'exemple actuel des agressions envers les statuts des parcs nationaux est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : « ***Trop de contraintes*** »[2]. De nombreux journaux se font l'écho des menaces graves qui pèsent sur ces institutions qui ont pourtant montré leur efficacité et leur raison d'être. Mais c'est insupportable, on ne peut plus faire ce que l'on veut chez soi ! « *Des élus tentent d'affaiblir la protection des parcs nationaux, au profit du tourisme et du sport.* » lit-on à la suite avant que FNE ne déclare « *Cette mission* [la préservation des paysages et de la biodiversité] *est menacée par la conjonction des égoïsmes locaux* »[2]. Partout nous sommes dans des situations équivalentes. Dans l'Orne aussi. La révision récente du PLU[3] de la ville de Sées en est un exemple, avec le souhait des élus d'inclure une zone naturelle « N » dans une zone qui deviendrait « Nc » (le règlement du PLU de Sées nous précise que « *le secteur Nc correspond aux parties du territoire concernées ou destinées à l'exploitation d'une carrière* ») au mépris de toutes les décisions de justice rendues il y a quelques années et qui empêchaient ce classement. Là encore, seule l'AFFO conteste ce point que l'administration, les collectivités locales et les différents acteurs concernés passent sous silence ! Nous voilà repartis plus de quinze ans en arrière ! « *Au fond, les élus se fichent bien de l'environnement et des lois qui sont censées le protéger. Les mentalités ne changent pas. Et, avec la crise et la pression économique, c'est encore pire !* » déclare FNE[4] au Canard enchaîné[1]. Ce n'est pas nous qui le disons … mais on aurait pu le dire !

L'AFFO, espèce menacée.

Il est sûr que cette probabilité devient de plus en plus d'actualité à l'heure où, en plus de tout ce qui a été décrit précédemment, les moyens pécuniaires qui peuvent nous aider à vivre ne sont plus assurés, voire fortement menacés. Si rien n'est fait immédiatement, si rien ne change dans l'année qui vient (en 2013 donc) et après une année 2012 où la tension n'a cessé de s'accroître, cela risque bien d'arriver. Les discussions, qui vont animer la prochaine assemblée générale et les conseils d'administration de 2013, ainsi que les décisions qui devront être prises seront décisives. Les associations de protection de la nature et de l'environnement doivent penser dans le long terme pour protéger l'environnement (à l'inverse des élus qui malheureusement ne voient le plus souvent que le court terme, celui d'une éventuelle réélection). Pour sauver l'association, et lui permettre encore de longues années, nous devons penser aussi à long terme. Mais la réflexion interne, que nous appelons depuis pas mal de temps, n'a trouvé que bien peu d'échos tant auprès des adhérents que des partenaires habituels de l'association. Le changement voulu, souhaité, attendu n'arrive pas.

Les années se suivent, les charges s'accumulent, l'élastique se tend avant de casser. L'AFFO, espèce menacée.

Même si nous ne sommes pas seuls et que nous sommes persuadés de ne pas être le centre du monde, ce serait vraiment dommage et un véritable camouflet pour notre démocratie, un drame pour l'Orne en particulier et pour les Ornais en général. Ce ne serait toutefois que les prémices de ce qui nous attend au niveau national et de notre planète si la communauté humaine n'arrive pas à comprendre que l'Homme ne pourra vivre sans son environnement dont il n'est qu'une infime partie, un élément minuscule … mais ô combien destructeur !

---

[1] Le canard enchaîné, 24 octobre 2012
[2] Politis, n° 1232, 20 décembre 2012
[3] PLU : Plan Local d'Urbanisme
[4] FNE : France Nature Environnement

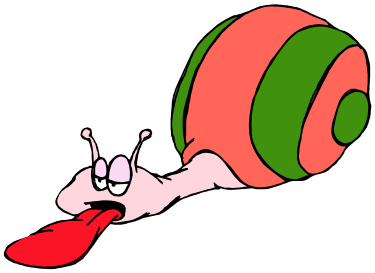

Compte rendu d'activité 2012

Par Pierre Legot, Estelle Drouet et Cédric Delcloy

Notre assemblée générale 2011 s'est tenue le 28 janvier 2012 au Foyer municipal de Sées.

Vie de l'association

A ce jour l'Association Faune et Flore de l'Orne compte 373 adhérents soit une légère diminution par rapport à 2011 où nous étions 396 et nettement au-dessous du nombre de 2009 qui était de 417.

Lors du Conseil d'administration qui a suivi la dernière assemblée générale Martine Lesur a été élue secrétaire-adjointe ; le bureau ne compte plus que 7 personnes, ce qui est insuffisant ; il faudrait au moins un trésorier-adjoint et deux ou trois membres de plus. Le bureau s'est réuni régulièrement chaque mois pour traiter les affaires en cours et faire le point sur les finances.

Le Conseil d'Administration de 24 membres (Rosine Guerchais et Sylvie Jardin ont remplacé Jean-Marie Bansard et Jean-Claude Pottier lors des élections de l'A.G 2011) s'est réuni le 24 mars 2012 à St Denis-sur-Sarthon, le 3 juin et le 22 septembre 2012 à La Lambonnière et le 15 décembre à St Denis-sur-Sarthon.

Concernant les salariés Estelle Drouet et Cédric Delcloy sont toujours présents. Estelle est chargée de l'accueil, du secrétariat, de la naturathèque. Cédric est chargé des animations dans les écoles, des sorties nature et de l'organisation des chantiers. Hors les sorties nature organisées par l'association, les animations dans les écoles et les autres sorties résultent d'une collaboration de travail avec le Parc du Perche, le Parc Normandie-Maine, le Conseil général de l'Orne, et aussi avec les classes vertes de la ville de Pantin (93). L'organisation des chantiers pose problème car peu de participants pour l'entretien des sites qui nous appartiennent ou dont nous assurons la gestion. C'est là une question dont il faudrait sans doute débattre?

Les Groupes de travail mis en place voici deux ans pour réfléchir et travailler sur des sujets précis marchent bien (Groupe « Insectes », groupe « Internet » :le site est en ligne depuis janvier 2012, le Groupe Letacq qui, lui, semble par contre marquer le pas. Nous avons participé aux travaux de nombreuses commissions départementales ou régionales (36), mais vu le peu d'écoute que nous avons parfois notre participation devra sans doute être revue ; un questionnaire a été envoyé à tous les représentants de I'AFFO dans les commissions, pour avoir leur point de vue à ce sujet.

Le Petit Liseron, organe de liaison entre les adhérents, paraît régulièrement; mais il convient de reconnaître que peu d'adhérents s'y expriment ; certes les naturalistes sont plus des hommes de terrain que des écrivains, mais quand vous faites une observation ou une découverte n'hésitez pas à écrire quelques lignes pour la faire partager par tous. En juillet-août, comme depuis plusieurs années, chaque week-end, une exposition a eu lieu à la Lambonnière. Malgré l'été catastrophique 195 personnes sont venues l'apprécier (une légère hausse par rapport à l'an passé). Cette année il s'agissait de photos sur la forêt d'Andaines réalisées par Jacques Rivière, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Nous avons renouvelé notre demande d'agrément au titre de la Protection de la Nature, la précédente n'étant valable que jusqu'à fin décembre.

Nous avons employé, à titre temporaire, Christophe Lutrand et Yohann Guillaume pour une réactualisation de neuf sites classés ZNIEFF.

Nous avons été sollicités par la mairie de Saint-Germain -du-Corbéis afin de leur proposer un plan de gestion pour le site du Bois Gérard. Cette année cela nous a été impossible ; nous verrons cela soit avec Cédric soit avec un lycéen, (Gestion Protection de la Nature) en stage.

Actuellement nous participons avec la municipalité d'Alençon à une réflexion pour établir un plan de remise en état et un plan de gestion de la zone humide de la Fuie des Vignes.

Le D.V.D « Pesticide mon amour » se vend bien ; après Bruxelles il a été présenté à Séoul et Rio de Janeiro. Nous en avons édité une version en anglais.

Le jeudi 29 mars, nous avons participé à la soirée chevêches avec 2 classes GPS - GPN du lycée agricole de Sées, en liaison avec le Parc Normandie-Maine.

Tout au long de l'année nous avons travaillé avec la ville de Sées sur les Jardins et le patrimoine naturel de la ville (expos, conférences, promenades.....).

Nous sommes en relations avec la municipalité de Saint -Denis pour installer le planétarium de Pierre Bourge dans cette commune.

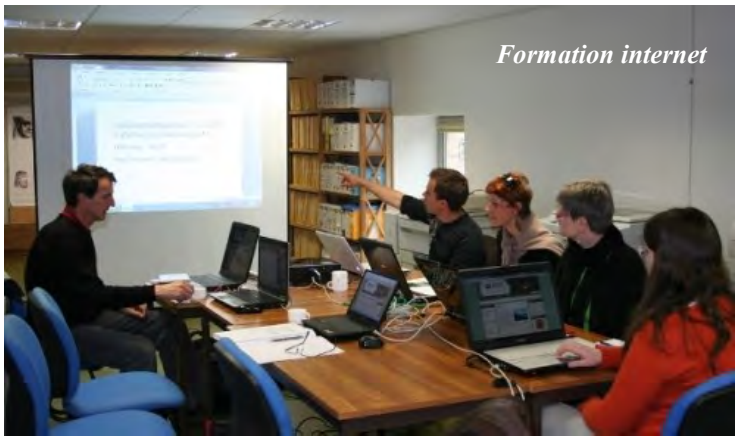

Formation internet

Questions toujours d'actualité:

Carrière de Rouperroux : ce dossier est suivi par Aline Beslin. L'association s'estime « incompétente » pour savoir si les études d'impact de la carrière répondent parfaitement aux critères entrant dans le cadre des lois s'appliquant aux sites Natura 2000. Contact a été pris près de la juriste du GRAPE : on ne peut rien faire sur la forme, l'étude d'impact a été faite et les incidences de la carrière sur la zone prises en compte. Donc difficile d'intenter un procès qui serait alors un pur procès d'intention ; le Conseil d'administration du 30 juin 2012 a décidé de ne pas attaquer l'arrêté préfectoral. Notre seule ac-

tion possible est de surveiller si les contrôles prévus sont faits ; donc lors des réunions de la CLIS il faudra être vigilant pour que les conditions d'exploitation soient respectées et que le suivi soit effectif.

Centre d'enfouissement Guy Dauphin Environnement de Nonant-le-Pin : lors de l'enquête publique l'AFFO a demandé à la commission d'enquête d'émettre un avis défavorable. Le commissaire-enquêteur a donné un avis défavorable et l'arrêté préfectoral a refusé l'autorisation d'ouverture du site. G.D.E a alors fait appel et le tribunal administratif lui a donné raison. Le préfet n'a pas pu faire appel de cette décision, n'ayant pas reçu l'aval du Ministère. L'association réitère son opposition à l'ouverture du site. Devant la polémique, le C.A estime que notre association a fait son travail et décide de rappeler sa position sur le sujet.

Carrière de Fontaineriant : il a été procédé à une révision du PLU de la ville de Sées, commune sur laquelle se trouve la carrière. Ayant consulté le dossier, nous avons constaté que la zone qui avait créé la polémique que l'on sait il y a maintenant près d'une quinzaine d'années et qui avait été à l'origine d'une grande bataille judiciaire gagnée par l'AFFO, se trouvait de nouveau remise sur le devant de la scène avec la possibilité d'y ouvrir une carrière ! … Et cela en complète contradiction avec les jugements rendus. Nous avons déposé dans le cadre de l'enquête publique, regrettant que bon nombre de collectivités et administrations aient « oublié » l'Histoire et laissé passer cette aberration. Nous attendons de voir le PLU qui sera adopté et voté par les élus sagiens avant de porter plus loin (de nouveau en justice) ce dossier.

AG 2011: Cédric présente le tout nouveau site internet

Les groupes de travail :

Le groupe insectes :

L'AFFO a répondu à un appel à projet de la région et son projet sur les insectes a été retenu. Un groupe de travail s'est constitué et s'est rapidement mis à l'ouvrage.
Un hôtel à insectes a été réalisé en public lors de la foire au boudin de Mortagne-au-Perche. Cet hôtel présente la particularité d'être démontable. Il pourra donc facilement être transporté dans les salons et lors d'animation.
Le projet prévoit aussi :

- la réalisation d'une brochure présentant les insectes : en cours de finalisation,
- la conception d'un jeu de société coopératif : le principe et la règle du jeu ont été définis
- un inventaire participatif : basé sur un principe de cartes postales, elles sont en cours de réalisation
- une exposition : un appel a été lancé pour récupérer des photos, elles sont en cours de sélection
- des animations

Le groupe site Internet :

Près de 12 500 internautes ont consulté notre site depuis sa création avec une moyenne de 30 pages vues par visite, ce qui est très encourageant.
Nous avons organisé deux formations pour permettre aux membres du groupe de travail de mettre à jour le site. Les tâches ont été réparties entre les différents membres du groupe.

Présence dans les manifestations :

17 et 18 mars : foire au boudin de Mortagne-au-Perche, Fête des plantes 26 et 27 mai à Sées, Comice agricole d'Hesloup le 2 septembre, inauguration « Sente Verte des Bords de Sarthe » le 8 septembre à Saint-Germain-du-Corbéïs, Fête de l'Arbre le 4 novembre à Saint-Cyr-la-Rosière, le 12 décembre forum sur l'Eau à Bagnoles-de-l'Orne. Les « Portes Ouvertes » du C.R.I.L. ont eu lieu le 9 juin et son inauguration le 20 octobre avec succès ! Nous remercions sincèrement tous les bénévoles qui ont tenu ces stands.

Comme tous les ans, l'AFFO a participé activement au **festival Ciné-environnement** à Sées : échanges avec les étudiants chargés de la mise en œuvre du festival pour les thèmes de débats et les invités à ces débats (fourniture du carnet d'adresses de l'AFFO), prêt de matériel et d'expositions, diffusion de la pu-

blicité, communication sur le site Internet de l'association. Cette année, c'est l'AFFO qui a permis le parrainage du festival par Emmanuelle Grundman, primatologue, scientifique et journaliste reconnue. Les contacts que l'AFFO avait avec elle ont assuré sa présence à l'ouverture du festival lors d'une soirée mémorable. L'AFFO a animé, en outre, plusieurs débats et certains de ses membres ont participé à quelques débats.

Conférences

Le cycle de conférences a continué sur un rythme un peu plus allégé que ces dernières années. Cependant, l'AFFO en a organisé, quand même, 8 au cours de l'année. Les thèmes ont été plus variés qu'à l'accoutumée … et les conférenciers aussi : « Les plantes invasives » le 10 février par Yohann Guillaume, « Les oiseaux des jardins » le 16 mars par Jacques Rivière, « Les pesticides en zones non agricoles » le 30 mars, le 20 avril et le 24 avril par Serge Lesur, « Changement climatique et environnement » le 12 juillet par Serge Lesur, « Mendiants et salade de fruits » le 31 août par Michel Provost, « Les lichens : biologie, formes et couleurs » le 9 novembre par David Vaudoré.

Conférence lichen

Expositions

Les expositions créées par l'AFFO continuent de circuler régulièrement à travers le département, apportant ainsi la vulgarisation des thèmes naturalistes et environnementaux au plus près de la population. De plus, l'AFFO a organisé un cycle d'expositions sur la ville de Sées, mixant celles de l'association et celles d'associations amies et partenaires. Ce sont ainsi 5 expositions qui ont été présentées aux Sagiens et aux touristes de la ville épiscopale sur plus de 5 mois : les plantes invasives (CPIE des collines normandes), Gestion différenciée des bords de route et pesticides (AFFO), Çà chauffe sous les pommiers (Union régionale des CPIE de Basse-Normandie), L'arbre, la feuille, le fruit (AFFO), les lichens : de la nature à l'art (VOE et AFFO).

Vernissage de l'expo. lichen

L'éducation à l'environnement

	2009	2010	2011	2012
scolaire	55	69	82	81
hors scolaire	35	38	39	30
Total	90	107	121	111
évolution	+ 14 %	+ 19 %	+ 13 %	- 8 %

Les interventions en milieu scolaire

	Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée
Nombre d'interventions	16	62	3	0

Les thèmes des animations scolaires

Chaque année les proportions des thèmes abordés sont différentes et varient en fonction des demandes.
Cette année, après le thème *biodiversité* qui englobe plusieurs types d'animations, le *paysage* a représenté près de 20 % des interventions.
Le matériel d'observations acheté pour la Naturathèque a bien servi et s'est avéré très utile pour les animations (notamment pour les sorties sur les oiseaux). Les enfants ont aussi particulièrement apprécié les projections sur grand écran des images réalisées par la micro-caméra notamment lors des dissections de pelotes de réjection ou pour des observations d'invertébrés aquatiques.

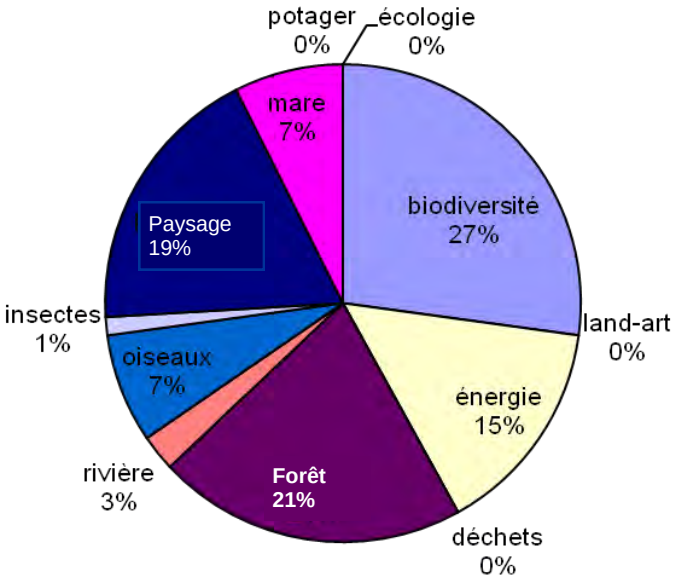

Le partenariat

75 % des interventions se font dans le cadre d'un partenariat où le coût est pris en charge en totalité ou en partie

- 41 interventions ont eu lieu dans le cadre d'une convention avec le Parc Naturel Régional du Perche.
- 14 interventions ont eu lieu dans le cadre d'une convention avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine (Appel à projets « PARCours la nature »)

La communication auprès des écoles est réalisée par les partenaires. C'est par leur intermédiaire que les écoles nous contactent.
Le Conseil Général de l'Orne finance quant à lui des interventions sur les espaces naturels sensibles du département (ENS).

Les interventions pour les centres de loisirs
Il n'y a pas eu d'intervention pour des centres de loisirs cette année car il n'y a eu aucune demande.

L'animation pour les groupes adultes
Cela représente 30 interventions dont 27 visites sur les Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Orne :

- 2 sorties sur le Coteau de la Butte à Courménil (4 visiteurs),
- 8 sorties sur le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou (41 visiteurs),
- 10 sorties sur le Coteau de la Bandonnière à Longny au Perche (107 visiteurs),
- 3 sorties sur la Tourbière de Commeauche à Feings (20 visiteurs),
- 3 sorties sur les Prairies humides de Campigny et la Coteau de la Cour Cucu à Canapville (38 visiteurs),
- 1 sortie sur le Coteau du Mont Chauvel

La fréquentation sur les ENS a été très faible avec une diminution de la fréquentation de 45 % par rapport à 2011. Seules les visites à Canapville ont attiré plus de public.

Inventaireà Caligny

Les sorties nature
33 sorties nature était programmées cette année. Un record ! A cause des intempéries 3 ont été annulées, mais 380 participants quand même !
La création d'un club nature à Mortagne-au-Perche y est pour beaucoup puisqu'une quinzaine d'animations étaient proposées.
Un grand merci aux animateurs bénévoles sans qui les sorties nature n'existeraient pas !

Le travail naturaliste

Les prospections naturalistes
Six prospections ont été réalisées cette année.
Le travail d'atlas des fougères de l'Orne se poursuit. Il reste encore quelques communes non prospectées.

Les rencontres naturalistes
Francis Bisson continue son œuvre d'organisation des **rencontres naturalistes** et assure toujours un programme riche et varié tout au long de l'année (9 mars, 8 juin, 14 septembre, 14 décembre). De ce fait ce ne sont pas moins de 14 conférences et exposés (par autant d'auteurs) qui ont été proposés aux nombreux naturalistes et curieux (fréquentation moyenne supérieure à 30 personnes !). Et comme toujours, à chaque séance, une exposition était présentée.

La base de données naturalistes
Les 120 000 données contenues dans notre ancienne base de données ont été transférées vers le logiciel SERENA. C'est ce logiciel que nous utiliserons désormais pour gérer nos données et celles des deux parcs naturels.
Ce transfert a nécessité beaucoup de travail pour formater les données afin qu'elles puissent être importées.
Près de 10 000 données en attente depuis 2 ans ont également été importées depuis et le travail d'informatisation des données confié par les deux parcs devrait aussi reprendre en 2013.

La gestion des sites naturels
Huit chantiers étaient au programme en 2012.
La fréquentation a été très faible (entre 3 et 4 personnes en moyenne) notamment sur le site de la Lambonnière. En juin, Cédric était tout seul pour tailler les haies. Il a du revenir à trois reprises pour terminer le travail. En septembre, faute d'avoir suffisamment de main d'œuvre, nous avons du reprogrammer un nouveau chantier pour terminer le ramassage des résidus de fauche.
S'ajoutent à ces « gros chantiers », de « petits chantiers » réalisées par les bénévoles, comme la tonte régulière du cheminement de la Lambonnière (tous les 15 jours de mai à septembre) et les chantiers au jardin botanique de la Perrière (2 mardis par mois de 18h à 19h).

Sortie littéraire à Sées : « un jour les arbres m'ont parlé »

RAPPORT FINANCIER au 15/12/2012

Par Thibaut Huet, trésorier de l'association

La légende des papillons

Un vieux sage chinois rêve qu'il est un papillon. A son réveil il se pose la question de savoir s'il est un homme ayant rêvé être un papillon ou s'il est un papillon en train de rêver qu'il est un homme.

Comme le vieux sage, nous avons rêvé que pourrions tout faire en 2012 et notamment publier l'atlas des papillons, tiens donc, avancer plus vite dans nos autres projets (Letacq, projet insectes, Sées 2012) et tous les terminer, mais nous ne sommes que des Hommes.

En ce qui concerne les finances par contre, nous sommes restés « sages » en réussissant à maintenir un équilibre financier de haut vol avec un résultat positif de plus de 8000 € à ce jour.

Des dépenses de sage chinois.

Après plusieurs années de dépenses importantes pour l'aménagement de la Lambonnière et la Naturathèque, nous avons fait une pause dans les investissements avec 8445 € dépensés en achats soit 11 % du budget.

Les projets initiés fin 2011, à part l'inventaire des ZNIEFF commandé par la DREAL, prennent vie mais moins vite que prévu par manque de temps et de ce fait, les dépenses ont été reportées en 2013 et ont représenté cette année 10 % du budget pour 7244 €.
Ainsi par rapport au budget prévisionnel, 25.000 € ont été « économisés » dans l'attente des subventions à venir et surtout à solliciter.

Des recettes qui s'envolent à tire d'aile

Pour la première année, nous avons récolté les fruits de notre production électrique sur le site du chêne de la Lambonnière et nous pouvons espérer que ces recettes permettront de financer les charges annuelles de ce site.

64 % de nos recettes sont issues de nos activités et nos projets, pour 52 039 €, ce qui démontre que nous avons fait beaucoup de choses et pour la plupart rémunératrices de fonds.

Ainsi les emplois salariés représentent également 64% de nos dépenses : nos activités financent entièrement les emplois.

Malgré la baisse des subventions publiques, la DREAL a continué de nous faire confiance au même niveau pour 10.000 €.

Il a fallu malgré ces « bonnes » nouvelles gérer la fin du financement de l'emploi d'Estelle qui s'est arrêté en août dernier… un autre défi pour 2013 !
Les adhésions ont été maintenues au-dessus de 8000 € ce qui a, par exemple, pu financer nos acquisitions.

Les investissements en publications ont continué à porter leurs fruits en 2012 avec des ventes de produits pour 3000 € qui ont atteint des niveaux records et nous invitent à poursuivre nos efforts dans les années à venir.

2013 : « Un simple battement d'ailes d'un papillon peut-il déclencher une tornade à l'autre bout du monde ? ».

En effet, chaque année à venir peut être un ouragan pour notre association pour deux raisons.

La première raison, si les subventions de fonctionnement ou celles liées à nos projets ne pointent pas sur notre compte bancaire.
Ainsi nous renouvellerons le projet sur l'atlas des papillons, tiens donc encore, le projet Letacq avec la publication d'un ouvrage, et toutes les activités de notre animateur nature et celles des bénévoles de l'association.

La seconde raison, si le bureau n'est pas renouvelé à l'initiative des adhérents et du conseil d'administration car l'usure des ans est là, et la charge morale que cela représente a besoin d'un renouveau pour que l'AFFO continue de voler de ses propres ailes.

POINT FINANCIER AU 15 DECEMBRE 2012					
DEPENSES			RECETTES		
Dénomination	Montant	%	Dénomination	Montant	%
Achats	**8 345,30 €**	**11,48%**	**Vente de produits et prestations**	**27 039,05 €**	33,45%
Naturathèque	4 735,09 €	**6,51%**	Conférences et formations		
Lambonnière	2 082,69 €	**2,86%**	droits de diffusion sur DVD	719,95 €	
Achat matériel animations	462,92 €	**0,64%**	Base de données naturalistes	3 740,00 €	
Achats de documentations	11,75 €		Animations	18 348,23 €	
			Etudes		
Fournitures de bureau	1 052,85 €	**1,45%**	production d'électricité	1 256,18 €	
			Ventes de produits et livres	*2 974,69 €*	
			Recettes liées aux projets	**25 310,00 €**	31,32%
Dépenses liées aux projets	**7 344,35 €**	**10,10%**	projet insectes pollinisateurs	3 500,00 €	
Atlas des papillons			guide Bandonnière	480,00 €	
conception du site internet	1 924,34 €	**2,65%**	guide nature de l'orne	3 910,00 €	
Sées 2012	100,00 €		Subventions Europ. Atlas papil-		
Charges de personnel projet	2 691,01 €		Subventions à nos publications		
Frais de déplacement	2 629,00 €		Inventaire des ZNIEFF	15 500,00 €	
			Sées 2012		
			projet stop aux herbicides	2 400,00 €	
Charges de fonctionnement	**10 023,38 €**	**13,79%**	**Subventions de Fonctionne-**	**18 151,10 €**	22,46%
Charges locatives	1 944,06 €	**2,67%**	Subventions PNM	350,00 €	
Duplicopieur	61,00 €	**0,08%**	Subventions DREAL	10 000,00 €	
Maintenance véhicule	3 375,77 €	**4,64%**	Subventions Conseil Général	920,00 €	
Assurances	1 243,59 €		ASP contrat d'avenir	5 921,10 €	
Frais de réception	49,80 €	**0,07%**	Communes	960,00 €	
Emouchet	440,00 €		**Adhésions**	**8 119,00 €**	10,05%
Achats publications	67,10 €	**0,09%**			
Petit liseron	1 405,34 €	**1,93%**	**Produits financiers**		0,00%
Timbres	352,39 €	**0,48%**			
Téléphone et Internet	716,33 €	**0,99%**	Intérêts 2012		
Adhésions aux organismes d'environ-	368,00 €	**0,51%**	**Produits exceptionnels**	**2 203,61 €**	2,73%
remboursements Mendiants et salades	8,00 €	**0,01%**			
Impôts et taxes	**455,00 €**	**0,63%**	Dons		
			Souscription aux publications	1 549,00 €	
Charges de personnel permanent	**46 475,99 €**	**63,93%**	Remboursement retraite complé-	654,61 €	
Salaires nets	23 824,33 €	**32,77%**	solde bancaire	31 417,55 €	
Frais de déplacement	296,40 €		résultat	8 119,54 €	
Charges légales	22 355,26 €	**30,75%**			
Charges financières	**59,20 €**	**0,08%**			
TOTAL DEPENSES	**72 703,22 €**	**100%**	**TOTAL RECETTES**	**80 822,76 €**	100%

BUDGET PREVISIONNEL DE L'AFFO - ANNEE 2013					
DEPENSES			RECETTES		
Dénomination	Montant	%	Dénomination	Montant	%
Achats	**2 050,00 €**	**2,65%**	**Vente de produits et presta-tions**	**32 000,00 €**	**41,33%**
Achat matériel pour Naturathè-	500,00 €		Conférences et formations		
Achats de documentations	500,00 €		Base de données naturalistes	4 000,00 €	
			Animations	21 180,00 €	
Fournitures de bureau	1 050,00 €		Etudes	3 000,00 €	
			production d'électricité	650,00 €	
			Ventes de produits et livres	*3 170,00 €*	
Dépenses liées aux projets	**17 100,00 €**	**22,08%**	**Recettes liées aux projets**	**20 900,00 €**	**26,99%**
Conception de l'Atlas des papil-lons	15 000,00 €		conception du guide nature de l'Orne	3 400,00 €	
conception du site internet	1 000,00 €		Projet «insectes pollinisateurs»	1 500,00 €	
livret insectes	300,00 €		Subvention européenne Atlas des papillons	7 500,00 €	
expos insectes	400,00 €		subventions à nos publications	8 000,00 €	
jeu insectes	400,00 €		Parc du Perche atlas des papil-	500,00 €	
Charges de fonctionnement	**9 450,00 €**	**12,20%**	**Subventions de Fonctionne-ment**	**12 250,00 €**	**15,82%**
Charges locatives	2 000,00 €		Subventions parc Normandie Maine	350,00 €	
Duplicopieur	100,00 €		Subventions DREAL	10 000,00 €	
Maintenance véhicule	2 000,00 €		Subventions Conseil Général	900,00 €	
Assurances	1 300,00 €				
Frais de réception	100,00 €		Communes	1 000,00 €	
l'Emouchet	440,00 €				
Abonnements aux revues de la Naturathèque	80,00 €		**Adhésions**	**8 000,00 €**	**10,33%**
Le Petit liseron	1 800,00 €				
Timbres	500,00 €		**Produits financiers**	**280,00 €**	**0,36%**
Téléphone et Internet	680,00 €				
Adhésions aux organismes d'en-vironnement	450,00 €		Intérêts 2013	**280,00 €**	
			Produits exceptionnels	**4 000,00 €**	**5,17%**
Impôts et taxes	**450,00 €**	**0,58%**			
			Dons	2 000,00 €	
Charges de personnel perma-nent	**48 300,00 €**	**62,38%**	Souscription aux publications	2 000,00 €	
Salaires	48 000,00 €				
Frais de déplacement	300,00 €				
Charges financières	**80,00 €**	**0,10%**			
TOTAL DEPENSES	**77 430,00 €**	**100%**	**TOTAL RECETTES**	**77 430,00 €**	**100%**

Projets 2013

Par Aline Beslin

Certaines actions prévues en 2012 n'ont pas toutes été réalisées, notamment les publications (atlas des papillons, atlas des orchidées et Letacq). Il semble difficile financièrement et humainement de pouvoir les achever toutes les trois en 2013. Il est plus raisonnable d'étaler le travail. Nous pourrions éditer l'atlas des papillons en 2013, finaliser le projet Letacq pour 2014 (il comprend un livre, une exposition, une conférence et la mise en ligne de ses articles numérisés). Concernant l'atlas des orchidées, il pourrait être programmé pour 2015.

Par contre, de nombreuses activités de l'AFFO sont toujours réalisées avec efficacité ! Elles sont bien entendu renouvelées pour cette année à venir (les sorties nature, les chantiers nature, les rencontres naturalistes….)

Le projet insectes est toujours d'actualité et les différentes actions prévues sont en cours de réalisation : le dossier, l'exposition, l'enquête à partir de cartes postales, le jeu de société, l'hôtel à insectes et les animations. Le groupe va continuer à se réunir régulièrement cette année pour avancer.

L'AFFO va participer à l'édition d'un atlas botanique de l'Orne. Ce projet est mené par le Conservatoire de Brest, pour 3 ou 4 ans. L'AFFO participera aux inventaires et fournira des données naturalistes.

Depuis plusieurs années, il est question de surcharge d'activité et de trop nombreuses sollicitations. L'année dernière, nous avions envisagé de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à la politique environnementale de l'AFFO, et un autre concernant le Petit Liseron, ce que nous n'avons pas fait. Suite à l' « appel au secours » de notre Président en fin d'année, il est urgent de modifier notre fonctionnement interne : actions à continuer ou à abandonner, répartition des responsabilités, réorganisation du travail. Cette fois, nous ne pouvons remettre cela à plus tard !!

Le Fragon petit houx

Par Rosine Guerchais

Un conte pour l'hiver au sujet d'une petite plante, dont j'ai souvent cueilli quelques brins, au moment de Noël, en forêt de Perseigne, conte glané je ne sais plus où et qui m'est cher :

Il vivait autrefois, de par toute la terre, des milliers de petits êtres dont on ne garde grand souvenir.

Il y avait les Elfes, légers comme l'air, qui se plaisaient à tourbillonner le long des rayons du soleil, et les Trolls qui vivaient au cœur de lourdes montagnes, partout où les ténèbres pouvaient étendre leur domination.

Elfes et Trolls ne s'appréciaient guère mais vivaient en paix, se partageant les heures de la journée.

Durant le jour, les Elfes répandaient sur terre leur exubérant enthousiasme. Sous leurs acrobaties, la nature riait et foisonnait à en perdre parfois le souffle. Mais dès que se couchait le soleil, il leur fallait au plus vite rejoindre les nuages où ils se protégeaient de l'obscurité de la nuit et des rayons de la lune. Car si un elfe se laissait surprendre par les ténèbres, il se retrouvé à l'instant plaqué au sol et métamorphosé en gouttes d'eau. Au matin, il ne restait que quelques perles de rosée, blotties au creux d'une feuille.

Les Trolls, eux, ne sortaient que la nuit. Ils en profitaient pour chaparder tous les objets précieux où la lumière pouvait se réfléchir. Ils les entassaient dans leurs profondes cavernes qui regorgeaient d'or, de perles et de diamants. Mais lorsque l'aube se pointait, les Trolls devaient en toute hâte revenir vers la profondeur, car le soleil en les touchant de ses rayons, les transformait en pierres. Ils aimaient l'hiver et sa froidure et la longueur des nuits, mais l'été, ils n'osaient sortir et maugréaient contre la lumière.

Pourtant comme partout, il en existait aux aspirations différentes. Ils sont devenus des plantes, retenues à la surface de la terre, obligés de vivre aux rythmes de la nature.

Il vivait, dans un sous bois de chênes, un vieux Troll dont le seul plaisir était de boire et de s'enivrer. Lorsque venait la nuit, il ne pensait qu'à monter sur terre pour avaler tout le nectar que les fleurs avaient produit durant le jour. Mais il en perdait bientôt toute raison et courait par les sentiers sans la moindre logique. Et malheur à celui qui passait par là, car dans sa frénésie

d'alcoolique, il griffait, déchirait tout ce qui pouvait se trouver à sa portée. Il devenait dangereux surtout pour les enfants trolls qui revenaient chez eux, les genoux écorchés et les habits en lambeaux.

Une nuit qu'il avait bu plus que de coutume, tout son ventre se mit à enfler comme un gros ballon de baudruche. Tout lui fit mal, depuis la tête jusqu'à l'estomac et même aux jambes qui ne savaient plus le soutenir. Il s'écroula sur le sol et s'endormit du sommeil le plus lourd et le plus profond.

Des petits trolls qui passaient par là, le découvrirent ronflant comme une vieille barrique.

Désireux de se venger des horribles moments que maintes fois, il leur avait subir, ils l'attachèrent avec de solides herbes en guise de cordes.
Le vieux troll se réveilla, tout d'abord, il ne comprit pas ce qui lui arrivait. La tête lui faisait mal, son ventre n'avait guère désenflé et il ne pouvait remuer ses membres. Quelle surprise quand il vit une bande d'enfants autour de lui, qui chantaient et dansaient en riant.
Il comprit la situation et combien, il était mal aimé même au milieu de son peuple, il ne put contenir sa tristesse et bientôt, il éclata en sanglots qui résonnèrent comme des barrissements. Les enfants s'en amusèrent follement, et le troll finit par trouver comique sa situation, il accentua ses grimaces et ses pleurs pour les faire rire encore plus, ses maux de tête disparurent et toute la forêt résonna d'un concert de rires et de clowneries.

Mais, l'aube apparut. Affolés, les jeunes trolls se précipitèrent dans les trous les plus proches et en oublièrent d'aider leur nouvel ami à rompre ses liens.
Le soleil remarquant la nouvelle lueur de joie qui se lisait dans le regard du vieux troll, le métamorphosa, non pas en pierre, mais en… fragon petit houx !

Depuis ce jour, dans les bois, pousse une plante toute piquante, quand vient Noël, elle reste toute seule à verdir sous les arbres, en portant des petites billes rouges et luisantes comme des trognes de clown.
Les enfants la cueillent pour en faire des couronnes de l'avent.

Si un soir, vous êtes triste et que vous avez beaucoup bu, allez la voir et demandez lui conseil, sa racine se souvient trop bien du temps de ses beuveries pour refuser de vous aider, et elle seule pourra vous consoler.

Réunions

Réunion de bureau du 11/09/2012
Par pierre Legot

1- **Le point sur les décisions prises lors de la précédente réunion**
Assemblée générale : Elle se tiendra comme prévu le samedi 26 janvier 2013 à Argentan. Nous retenons une salle de 99 places; Estelle fera le courrier à la Mairie d'Argentan.
Projets de réalisation en cours: Atlas des papillons, atlas des orchidées, bibliographie Letacq. Aucun avancement des travaux.
Article sur le centre G.D.E de Nonant-le-Pin: revu et corrigé. A mettre sur notre site.
Centre de stockage de Fel : aucun volontaire ne s'est proposé pour siéger à la commission de surveillance.

2- **Courrier reçu**
L'inauguration du C.R.I.L du Moulin à Saint-Denis aura lieu le samedi 20 octobre. Pierre représentera l'AFFO avec Cédric et Estelle.
Nous avons reçu un courrier de la préfecture de Région nous annonçant la création d'un Comité Régional Trame Verte et Bleue.
Création de la Commission de Suivi de Site (CSS) du Centre d'enfouissement de Nonant-le-Pin : on nous demande de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger à la commission.
Lettre du CREPAN au sujet de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ceci n'est pas une des actions principales de l'AFFO.

3- **Plan de gestion de la Fuie des Vignes**
Le 2 octobre, Jacques et Pierre ont participé à une réunion à la mairie d'Alençon au sujet du plan de gestion de la Fuie des Vignes.
Une nouvelle présentation de la zone naturelle a été faite et nous avons évoqué plusieurs pistes possibles de remise en état (élagage de haies, remise en eau de fossés et de mares, suppression de l'éclairage, pas d'aménagement sauf à l'entrée du site). L'aire d'étude est de 73 hectares dont 20 hectares appartiennent à des propriétaires publics dans cette zone classée Natura 2000.

4- **Renouvellement de la présidence de notre association**
Serge fait part au bureau de son intention de quitter la présidence de l'association lors de la prochaine assemblée générale et ce pour plusieurs raisons : personnelles, professionnelles et pour un certain … « ras-le-bol » : beaucoup de travail, d'énergie dépensée pour un maigre résultat. Il a souvent l'impression que les démarches faites, les dépositions, ... ne servent à rien (ou à pas grand-chose) et il ne trouve pas beaucoup d'aide (beaucoup de travaux n'avancent pas). L'association est de plus en plus sollicitée et nous ne pouvons faire face ; à cela il faut ajouter les dossiers qui reviennent après plusieurs années (Fontaineriant par exemple). Sans doute faut-il revoir la structure de l'association ? Limiter la durée de présidence ? Thibaut et Aline disent comprendre la position de Serge ; le bureau n'a guère changé depuis des années ; quant au Conseil d'administration, certes il se réunit régulièrement mais se borne le plus souvent à entériner l'action du bureau ou du président. De même l'Assemblée générale se contente d'accorder un satisfecit aux actions entreprises... Mais pas d'aide, pas de nouvelles candidatures au bureau ... il n'y a pas de partage du travail.
Certes l'association a des adhérents mais ceux-ci ne voient pas les problèmes de l'AFFO. Il nous faut redéfinir la tache du président, la durée de son mandat ; revoir le projet associatif.

Grille numéro 36
Nature croisée par Michel Provost

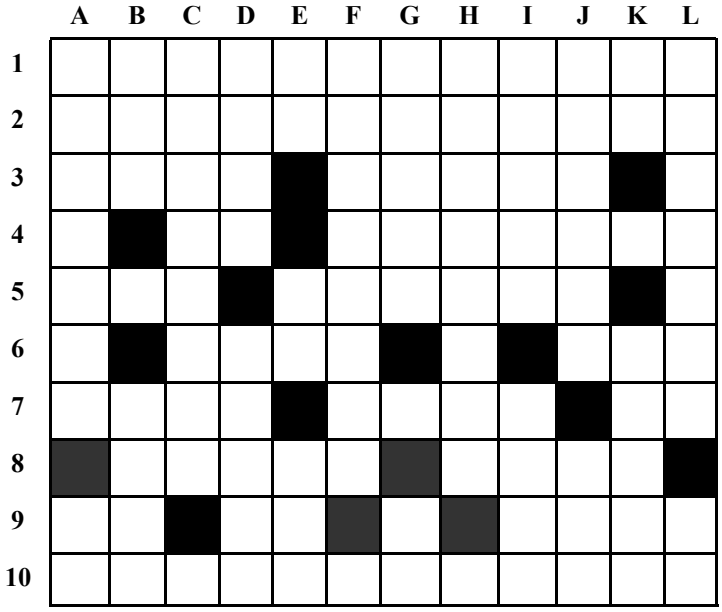

Horizontal

1 – Petits sphinx.
2 – Grand papillon tropical.
3 – Poisson plat. Le plus fort aux cartes.
4 – Avion. Il a pris le pouvoir sans légitimité.
5 – Montagne de Crète. Prénom arabe.
6 – De même. Était-ce un CDI ou un CDD?
7 – Saint Philippe. Prénom féminin. Unité de temps.
8 – Courroies de transmission. « Pop- » ou « in- ».
9 – Souvent joint. Les Buick en font partie. C'est pas beaucoup.
10 – Oiseaux discrets sauf lorsqu'ils émettent.

Vertical

A – Le seul animal capable de changer de sexe en deux secondes. Le cérium.
B – Oiseau. Une autre Irlande.
C – Hydre ou méduse.
D – Commune du Finistère. Proche du chien.
E – Phonétiquement enlevé. Exclamation. Touché.
F – Petit territoire libyen ayant eu ses propres timbres de 1949 à 56.
G – Poissons. Gaz rare.
H – Marsupiaux.
I – Monument bouddhique. Chaud en hiver.
J – Pansements pour plaies purulentes. Affluent du Rhône.
K - Terminaison verbale. Mollusque marin.
L - Genre d'Astéracées. Grande école.

Solution de la grille n° 35 :

Horizontalement :
1 Gorge bleue. **2** Ruée. Loirs. **3** Italiennes. **4** Mal. Ga. **5** Priape. Ubu. **6** Edslaa. Dol. **7** Rem. Lucine. **8** ENA. Ne. **9** Au. Aloès. **10** Uraète. St.
Verticalement :
A Grimpereau. **B** Outarde. Ur. **C** Réalisme. **D** Gel. Al. Noé. **E** Impala. **F** Blé. Eau. Ae. **G** Long. Col. **H** Einaudi. **I** Ure. Bonnet. **J** Esseulées.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Aline Beslin, Cédric Delcloy, Estelle Drouet, Rosine Guerchais, Thibaut Huet, Pierre Legot, Serge Lesur, Michel Provost.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 5/2012
(137 depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le mercredi 4/10/2012

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE 320, Quartier du Val - 14200 Hérouville-St-Clair